

## Annonce de la 2ème traversée des Alpes en Véhicules Electriques



**Le décor qui attend les aventuriers pour passer la Bonette sur une petite route circulaire qui culmine à 2802 mètres d'altitude.**



La 2<sup>ème</sup> édition de la traversée des Alpes se déroulera le 22 Septembre 2007 dans le cadre du programme officiel de la 2ème semaine Européenne de la mobilité avec le soutien du ministère Français de l'écologie. [www.bougezautrement.gouv.fr](http://www.bougezautrement.gouv.fr)

### Objectifs :

- Faire découvrir au grand public que les véhicules écologiques ont aussi la possibilité de sortir du monde urbain. La traversée apportera la passion avec le suspense de l'inconnu: les véhicules vont-ils arriver en haut du col ? Au bout du trajet ?
- Mesurer au fil des années en condition difficile les progrès effectués par les constructeurs de véhicules électriques.
- **La quête du Graal** : Effectuer une boucle dans la journée Jausiers Jausiers via les 3 cols mythiques : Bonette, Couillolle, Cayolle, dans quelques années peut-être ...

### Le lieu :

Il est mythique, en 1910 les Torpédos pétaradantes permettaient aux aventuriers de la Capitale d'aller franchir les Alpes et le col de la Cayolle avec une automobile... Maintenant c'est place aux véhicules plus respectueux de l'environnement !

Le circuit se déclinera à l'infini dans le sens « toujours plus difficile » jusqu'à ce qu'un véhicule puisse sans carburant fossile effectuer la boucle Jausiers – Jausiers via les trois grands cols La Bonette – La Couillolle et Cayolle dans les deux sens !

Cette course à l'économie deviendra l'étalon international du véhicule à traction électrique aux yeux du grand public pour devenir le véhicule de monsieur tout le monde.

# Communiqué de Presse

## Catégorie des véhicules pouvant participer :

Le véhicule doit avoir une traction assurée avec un moteur électrique pour au moins 50% de la puissance du véhicule.

Énergie: le moins d'énergie fossile possible

Les catégories identifiées :

- Hybride (carburant fossile) (HEV)
- Hybride (Carburant non fossile)
- Plug-in hybride électrique (PHEV)
- Véhicule 100% électrique (VE)
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Scooter électrique
- Tricycle électrique à assistance musculaire



## Diplôme :

Chaque type de véhicule dont la traction est assurée au minimum à 50% par un moteur électrique et qui vaincra pour la première fois la Bonette lors de la « Traversée des Alpes » uniquement avec de l'énergie provenant de sa batterie recevra un diplôme nominatif numéroté de Record Européen délivré par COTATEL SA. Il en sera ainsi chaque année jusqu'à ce que les véhicules à traction électrique soient utilisés par plus de 10% des automobilistes et/ou des usagers de 2 roues.

## Considérations écologiques : Zéro émission de CO2 sur place !

Du puits à la roue selon le taux d'émission de CO2 pour la production d'électricité en France de l'ADEME, une voiture électrique en France émet en moyenne 8,4g de CO2 au km émis sur le lieu de production de l'électricité soit plus de 15 fois moins que la moyenne des véhicules à pétrole circulant en France.

## Considérations énergétiques :

La montée de la Bonette nécessite théoriquement 10 kWh d'énergie électrique pour un véhicule type Kangoo Électrique ou Partner et 7 kWh pour un véhicule de type Peugeot 106 ou Clio Électrique. Les batteries devraient donc tout juste suffire et être vides en haut du col. Elles seront rechargées au mieux à 40% au cours le parcours descente vers St Sauveur-sur-Tinée et être quasiment revidés à l'arrivée à Saint Sauveur-sur-Tinée.

Les VAE et les 2 roues peuvent remplacer une fois leur batterie dans la montée de la Bonette (transportée par le véhicule d'assistance si nécessaire).

Le parcours officiel devrait coûter 1 euro de carburant au véhicule le plus lourd et 20 centimes d'Euro pour les VAE.

## Pour l'édition 2007, le parcours officiel du 22 septembre :

- Départ Jausiers (département 04) de l'hôtel Villa Morelia à 9H30
- Pause de regroupement au grand parking d'altitude (2500m) à 3 km avant le col de Restefond (2683m) entre 10h30 et 11H00. Un lieu photo
- Franchissement du Col de la Bonette (record d'altitude en VE 2802 m) avant 12H30 –

La route de la Bonette fait le tour du sommet



Le lieu pour la Photo du jour !

## Communiqué de Presse

- Destination Saint Sauveur-sur-Tinée (point de recharge offert par EDF sur la place Nungesser et Coli qui nous sera exclusivement réservée par arrêté municipal de Madame la Maire que nous remercions pour cet accueil envahissant). C'est le lieu idéal pour les interviews après les records par type de véhicules.
- 18H00 Franchissement du col de la Couillole pour atteindre la destination du jour.

### Record Européen:

En cas de réussite de l'ascension en mode 100% électrique, cela sera un record Européen d'altitude avec ascension avec ses propres moyens pour chaque type véhicule électrique. Seul le Kangoo Elect' Road a pour l'instant réussi l'exploit en tout électrique lors de la 1<sup>ère</sup> édition.

### Participants attendus pour cette 2ème édition : (Inscrit à ce jour)

- Véhicules effectuant le parcours uniquement à l'électricité :
  - Un Doblò Newteon Batterie Lithium 44 kWh (Base Fiat)
  - Un Kangoo Renault Electri Cité
  - Un Kangoo Renault Elect' Road célèbre « La Toujours Contente »
  - Une Clio Électrique Renault
  - Deux Berlingo électriques Citroën
  - Un Partner Électrique Peugeot
  - Une AX électrique Citroën
  - Une 106 Électrique Peugeot
  - Des Scooters Électriques Sweet Elect
  - Des Scooters Électriques ADS technologies
- Véhicules Hybrides effectuant le parcours :
  - Des Prius

### Site web :

[www.pile-au-methanol.com](http://www.pile-au-methanol.com) (Le site du sponsor)

Sur le site compte rendu d'utilisation au jour le jour de deux véhicules électriques hybrides – Le point sur la technologie des véhicules les plus respectueux de l'environnement – Les infos sur la Traversée des Alpes en VE – Forum

### Contact Presse :

Jean-Marc Dubié

Président de COTATEL SA [www.cotatel.fr](http://www.cotatel.fr)

Sponsor organisateur de la Traversée des Alpes en véhicule électrique

Tel : (33)472 68 01 65